



MISE À JOUR LE 01/06/2021

Les programmes de prévention des grossesses

Pour limiter ou encadrer le risque d'exposition au cours de la grossesse à des molécules tératogènes ou foetotoxiques, des conditions particulières de prescription et de délivrance peuvent être mises en place (prescription par un spécialiste, présentation d'un accord de soin signé, présentation de tests de grossesse négatifs ...).

Des outils d'informations (guides d'information patiente et professionnels de santé, carte patiente...) sont également mis à disposition dans le cadre de ces programmes de prévention des grossesses.

[Télécharger la synthèse des programmes de prévention grossesse](#)

Détail des programmes de prévention grossesse

Cliquez sur chaque substance active pour accéder aux outils des programmes de prévention grossesse.